

Azirpula Natir, Tatiana Desvaux : « TOUT RESTE À FAIRE »

Accélération par la destruction rapide de la couverture forestière et l'accroissement des émissions de CO₂, le changement climatique soumet des millions de personnes à une vulnérabilité accrue, à l'insécurité alimentaire et économique, à la perte de leur logis et de leurs biens. À Maurice, il est aussi temps d'agir, estime Tatiana Desvaux.

> Vos commentaires sur l'enveloppe budgétaire 2015/2016 consacré aux enjeux environnementaux ?

Militant pour les droits humains, nous sommes sensibles à l'accent mis sur l'approvisionnement gratuit en eau de certains ménages. L'eau est une denrée vitale pour l'homme. Certains pays, comme l'Afrique du Sud, le mentionnent dans leur Constitution. L'idéal pour Maurice, c'est d'avoir une réelle démarche de l'État vers une société plus durable. S'il faut assurer l'approvisionnement en eau de manière équitable, il faut aussi sensibiliser, éduquer la population à une bonne gestion de cette ressource pour ne pas la gaspiller et la polluer. L'investissement dans une station de recyclage des déchets à La Brasserie, l'interdiction des sacs en plastique dès 2016, sont comme des réponses, des encouragements, même timides, aux efforts de ceux qui se dévouent à ce combat. Nous avons été choqués par l'étendue, le volume des déchets jetés dans la nature à Maurice. Je fais référence aux images des eaux polluées à Port-Louis, lors des dernières grosses averses et inondations. De telles images font plus penser à une « Ile poubelle » qu'à une « Ile paradisiaque ».

Tout reste à faire ! Il faut aussi promouvoir le tri sélectif des déchets, renforcer les lois pour accompagner cette transition vers une économie soutenable. L'idée serait de restreindre l'utilisation des matières non recyclables. Éliminer les sacs en plastique est un bon début, mais ils ne sont pas les seuls déchets plas-



tiques que nous consommons. Il faut une politique encourageant l'utilisation de produits recyclables par des stations prévues à cet effet. Dommage le budget reste silencieux sur la protection et la gestion des ressources marines. Sachant le nombre de personnes, de familles qui dépendent du secteur de la pêche et de l'exploitation des ressources marines, nous nous attendions à des propositions concrètes sur ce thème.

> Pourquoi faut-il former les jeunes sur les droits à l'Environnement ?

Comprenez donc : pour la nature, le temps ne se mesure pas en fonction d'une vie humaine. Il faut plusieurs décennies pour que le polype d'un corail pousse d'un centimètre ; une centaine d'années pour qu'un arbre de la famille des diptérocarpacées arrive à maturité. Quand nous parlons d'objectifs environnementaux, de réhabilitation d'écosystème ou de développement durable, il faut attendre des dizaines d'années avant de voir et récolter les fruits de nos efforts. Si l'on veut assurer la pérennité de nos démarches environnementales, il est primordial d'informer et de former les jeunes aux enjeux auxquels ils devront faire face. L'art. 25 de la Charte des droits humains stipule que toute personne a droit à un niveau de vie suffisant pour assurer sa santé, son bien-être et ceux de sa famille. Il faut s'assurer que ces personnes soient averties des risques nuisibles à leur bien-être pour qu'elles puissent agir en conséquence.

Les objectifs de la commission en 2015

- Enseigner aux jeunes le lien inextricable entre la charte des droits humains et l'environnement. Il faut les inciter à penser de façon critique sur les enjeux environnementaux
- Promouvoir la gestion durable des ressources et l'utilisation des énergies renouvelables
- Sensibiliser la population sur le problème des déchets
- Promouvoir l'équité en termes de partage des connaissances sur les questions environnementales
- Participer à la préservation de notre patrimoine naturel

NOUS PRÉVOYONS :

- Une campagne de sensibilisation en s'appuyant sur l'expression artistique pour promouvoir les droits à la nature et à sa préservation
- Des séances de sensibilisation dans les collèges, à travers des activités pour évoquer le changement climatique, la prévention des pollutions, le tri/ la gestion des déchets, et l'importance de préserver la biodiversité dans l'océan Indien.
- Des collaborations/partnerships avec des ONG pour promouvoir le développement durable ; aider les personnes affectées par la dégradation de l'environnement.



La commission environnement de DISMOI.

Formation

La nouvelle tournée des cours de formation en droits humains et citoyen- neté reprend le samedi 28 mars. Ils ont lieu à la Salle Eddy Norton à Rose-Hill de 9h30 à 12h00 durant quatre samedis. Les personnes intéressées pour les prochains cours sont priées de s'inscrire auprès de DIS-MOI, Arcades Ramdour, 289, route Royale, Rose-Hill. Tel : 5 440 45 01 - 466 5673 ou mail : info@dis-moi.org. - Dépêchez-vous de nous contacter, les places sont limitées.

Jean-Laurent Moothooveeren

ACTION EN CHINE

Enjeux environnementaux et les droits humains

En avril 2014, Manuela Pedre a participé à une action de volontariat, proposé par l'AIESEC en Chine. Le projet 'GREEN POWER NOW 9.0' voulait sensibiliser les jeunes aux problématiques environnementales.

« Nous avons organisé des cours dans les collèges pour sensibiliser les jeunes Chinois à la protection de l'environnement, la gestion des problèmes environnementaux, et dans leur pays et dans le monde. L'idée : faire circuler le message à travers les camarades afin de les aider à développer des idées pour mener une vie avec un meilleur impact environnemental. À travers des exposés et des présentations, ils ont exprimé diverses idées, applicables dans leur quotidien. Après cette expérience en Chine, j'ai pris conscience de la nécessité d'offrir ce genre de cours dans nos écoles pour que les petits Mauriciens puissent prendre conscience de la gravité de la situation chez nous. Notre pays est beau, mais la dégradation de notre environnement affecte les droits humains et le bien-être des citoyens.

DIS MOI propose à travers l'éducation, des projets écologiques, de sensibiliser les jeunes, les citoyens de demain sur les enjeux environnementaux et réfléchir à des solutions. Ils feront de la protection et la préservation de notre environnement leurs priorités.



Journée internationale des forêts

SAUVONS NOTRE AVENIR, SAUVEGARDONS NOS FORÊTS



Le monde a célébré, le 21 mars dernier, la Journée internationale des Forêts, avec pour thème « Les forêts et le changement climatique ».

Le secrétaire général des Nations Unies, Ban Ki Moon, affirmait dans son discours à l'occasion de la Journée internationale des Forêts que ces enjeux planétaires ne pourront être traités qu'à travers une coopération internationale pour une politique environnementale plus efficace. Il plaide pour plus d'investissement pour préserver nos forêts.

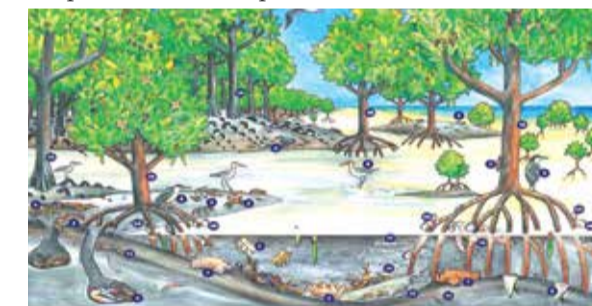
À MAURICE : 47 159 HECTARES DE FORÊT

La forêt ne couvre plus que 25% de la superficie de Maurice. C'est ce qu'a déclaré le ministre de l'Agro-industrie et de la sécurité alimentaire, lors du 10e Forum de l'Onu sur les Forêts qui a eu lieu en 2013 à Istanbul.

Le rapport 2014 de Statistics Mauritius indique que Maurice était couverte de 47 108 hectares de forêts en 2013, et selon le site internet du Forestry Service du

ministère de l'Agro-Industrie, cette couverture est de 47 159 hectares actuellement, soit une hausse de 0.12%. Une évolution insignifiante, mais qui apporte une lueur d'espoir vu la tendance à la baisse notée depuis plusieurs années.

Le ministre de l'Environnement (MoE), Raj Dayal souligne que Maurice ne compte plus que 2% de forêt indigène, et un peu moins de la moitié de ces forêts est placée sous la responsabilité de l'État. Le reste



(53 %) appartient à des propriétaires privés. Lors d'une cérémonie marquant la plantation du Bois d'éponge (plante endémique) au Jardin de Pamplemousses, le 5 janvier dernier, le ministre indiquait « qu'il est urgent d'agir pour renverser cette donne... »

Dans le cadre de la campagne « Greener, cleaner Mauritius », le MoE créera des mini-forêts à travers l'île. L'objectif : planter 70 000 arbres d'ici mai 2015 en s'appuyant sur des partenaires tels qu'Air Mauritius, qui participe à la campagne avec son projet « One Take Off-One Tree » lancé en février de cette année. S'il faut saluer ces débuts, le plus gros reste à faire. Il est regrettable que malgré les efforts de l'État pour préserver la biodiversité à l'échelle nationale, ces objectifs ne soient nullement transcrits sur le plan régional. Nous continuons donc à fragmenter notre paysage, la végétation, et favoriser le béton.

Les forêts sont reconnues comme des éléments précieux des écosystèmes.

ELLES :

- Couvrent environ 1/3 de la planète
- Abritent plus de 80% des espèces d'animaux, de plantes et d'insectes sur Terre.
- Fournissent des abris, des emplois et la sécurité pour les populations qui en sont tributaires.
- Contribuent à l'équilibre de l'oxygène, du dioxyde de carbone et d'humidité dans l'air.

LE SAVIEZ-VOUS ?

- Près de 1,6 milliard de personnes, dépendent des forêts pour leur survie à long terme.
- 13 millions d'hectares de forêts sont détruits chaque année.
- La déforestation est responsable de 12% à 20% des émissions mondiales de gaz à effet de serre qui contribuent au réchauffement de la planète.

LE DÉFI À MAURICE SERAIT DE :

- Revaloriser les services rendus par les forêts et les intégrer dans les estimations budgétaires
- Etablir des objectifs régionaux et nationaux en matière de programmes de reboisement, encourager la démocratie participative et implémenter des polices environnementales à grande échelle.
- Connecter les poches vertes afin de favoriser un habitat continu pour les espèces animales et végétales menacées.
- Identifier et classer les types de forêts (primaires, mangroves) et leurs niveaux de risque ;
- Etablir des programmes ciblés en créant des réserves naturelles



DISMOI (Droits humains-Océan Indien) est une organisation non gouvernementale qui aide à promouvoir la culture des droits humains dans la région du Sud-Ouest de l'océan Indien, notamment les Seychelles, Maurice, Rodrigues, Madagascar et les Comores. Fondée en 2012, l'organisation milite pour la défense et l'enseignement des droits humains.

DISMOI, ARCADES RAMDOUR, 289 ROYAL ROAD, ROSE-HILL - TEL : 5 440 45 01. INFO@DISMOI.ORG - HTTP://WWW.DISMOI.ORG

DISCLAIMER

Les informations contenues dans ces deux pages n'engagent que l'association DISMOI (Droits humains Océan Indien) et les intervenants. La reproduction, la diffusion et/ou la distribution de ces informations ne sont pas autorisées sans la permission de DISMOI.